



Madame La Ministre du Travail
127 rue de Grenelle
75007 PARIS 07 SP

Paris le 15 novembre 2017

Madame la Ministre,

Nous, organisations syndicales de votre Ministère, sollicitons d'urgence un rendez-vous avec vous afin d'évoquer le dossier de notre collègue, Madame Aurianne COTHENET, aujourd'hui visée par une procédure disciplinaire, pour faute grave, avec suspension d'activité à titre conservatoire – procédure absolument sans précédent dans notre ministère pour des faits de cette nature.

Les faits qui lui sont reprochés sont des propos tenus dans un cadre exclusivement et explicitement syndical, sans aucune ambiguïté possible. De ce fait, nous ne comprenons pas qu'ils puissent donner lieu à sanction et demandons l'arrêt de la procédure en cours.

Une telle procédure disciplinaire nous apparaît comme un acte de discrimination du ministère à l'encontre des militants syndicaux de ses services, dans l'exercice de leurs mandats. La liberté d'expression des syndicalistes et l'ensemble des libertés syndicales des agents nous semblent mis en cause et cette situation ne saurait prospérer sans risque grave pour les libertés publiques.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer nos salutations syndicales,

Les organisations syndicales susvisées,

Le SYNTEF CFDT
La CGT SNTFFP
La CNT-TEFP,
Force Ouvrière,
La FSU SNU TEFE
SUD TAS
L'UNSA ITEFA